

**CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT
REGROUPANT FOURNITURE DE GAZ NATUREL
ET
ACCES ET UTILISATION DU RESEAU PUBLIC
DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT**

Entre

SARL DES CAILLOUX SARL,
dont le siège social est situé QUARTIER BELLY quai BELLY 13870 ROGNONAS,

ci-après dénommé « le Client »,

d'une part,

et

Gedia Energies et Services SAS,
au capital de 200 000 Euros,
immatriculée au RCS CHARTRES 519 501 720,
dont le siège social est situé 9, rue des Fontaines
28109 Dreux Cedex,
représentée par Monsieur Philippe RIVE
en sa qualité de Président,

ci-après dénommée par Gedia ES,

d'autre part,

(*) à compléter

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT

Caractéristiques des espaces de livraison

- adresse : 655 chemin SAN REMO 13160 CHATEAURENARD
- n° EDL : 70069
- n° PCE : GI025180

Données techniques et contractuelles

- Date d'entrée en vigueur du Contrat : 01/01/2025
- Date d'échéance du Contrat : 31/12/2025

FOURNITURE

	du 01/01/2025 au 31/12/2025
Prix d'énergie (€/MWh)	63,24

	du 01/01/2025 au 31/12/2025
Prix de prime fixe (€/an)	0,00

Cette offre est valable jusqu'au 06/09/2023 - 17h00 et peut être actualisée pendant ce délai.
En cas d'actualisation, la nouvelle offre annule et remplace l'offre initiale.

- En cas d'événement affectant de façon importante et imprévisible les prix des énergies ayant une influence sur la détermination du (des) prix mentionné(s) ci-dessus, Gedia ES pourra retirer la présente offre de prix avant sa date limite de validité, dans le cas où le Client n'a pas déjà adressé par mail à Gedia ES les présentes CP signées, sans qu'aucune indemnité ne soit due par Gedia ES. La décision d'Gedia ES de retirer l'offre sera notifiée au Client par mail.

Les prix "d'énergie" et de "prime fixe" sont fixes sur la durée du contrat.

En cas d'évolution des dispositions législatives, réglementaires ou tarifaires, les nouvelles charges dont Gedia ES serait redevable, en vertu de toute disposition impérative applicable à la production, au transport, à la distribution, à la vente ou à la livraison de Gaz, visant notamment à la maîtrise de la consommation énergétique ou à la lutte contre l'effet de serre, seront intégralement répercutées et facturées au Client.

- Ces prix s'appliquent aux consommations transmises par le GRD ou estimées par le fournisseur. Ces prix sont donnés hors toutes taxes.
- Ces prix incluent la fourniture en gaz naturel du site.
- Ces prix n'incluent pas :
 - o Les prestations réalisées par le GRD et qui sont facturées par Gedia ES au Client conformément au catalogue des prestations du GRD.
 - o La distribution, le transport de gaz et la compensation stockage.

- o Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Le montant de cette composante est de :

Prix CEE = Prix CEE classique X Coefficient classique + Prix CEE précarité X Coefficient précarité

Avec :

Prix CEE classique = Prix des CEE classique indiqué sur le marché EMMY

Coefficient classique = coefficients d' obligation classique fixé par période

Prix CEE précarité = Prix des CEE précarité indiqué sur le marché EMMY

Coefficient précarité = coefficients d' obligation précarité fixé par période

NB :

Les CEE ne seront appliquées qu' aux Clients dont l' activité y est soumise ; l' activité étant déterminée par votre code NAF.

Clause de non-exécution du Contrat :

Si la date d'entrée en vigueur précitée n'était pas respectée ou en cas de résiliation du Contrat avant sa date d'échéance du fait du Client, ce dernier a l'obligation de payer une indemnité (en € HT) définie par la formule suivante :

$$\text{Indemnité} = \text{Prix pénalité} \times (\text{CAR prévisionnelle du site} / 365) \times (\text{Nb jours manquants})$$

Avec :

- Prix pénalité (€/kWh) = 0,043
- CAR prévisionnelle du site = Consommation Annuelle de Référence du site en kWh définie à la date de signature du Contrat
- Nb jours manquants = nombre de jours pendant lesquels le Contrat n'a pu être exécuté du fait d'une prise d'effet retardée / annulée ou d'une résiliation anticipée imputable au Client.

**ACCES ET UTILISATION DES RESEAUX PUBLICS
DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT**

- Type de gaz : gaz naturel
- CAR prévisionnelle du site en kWh : 76 536
- Mode de relève : MM
 - o Profil : P013 client MM,JJ ou MJ PH <=39%
- Formule tarifaire d'Acheminement : T3
- Les données ci-dessus sont celles connues à la date de signature du Contrat.
- Modalités de facturation de la Distribution et du Transport :
 - o Le prix de l'Accès et de l'utilisation du réseau public de Distribution de gaz (ATRD), les prix d'utilisation des réseaux de Transport (ATRT) et la compensation stockage sont facturés distinctement, conformément aux textes réglementaires.
 - o Les évolutions de ces tarifs arrêtées par la Commission de Régulation de l'Energie s'appliquent de plein droit au présent Contrat, dès leur date d'entrée en vigueur, sans qu'il soit besoin de conclure un avenant.
 - o Ces prix ne couvrent pas les prestations réalisables par le GRD et le GRT et qui seront facturées par Gedia ES au Client conformément au catalogue des prestations du GRD et du GRT.
- Le Client déclare avoir été informé souscrire à une offre de marché et avoir pris connaissance des documents suivants qu'il détient en sa possession :
 - o Les Conditions Générales de Vente aux quelles sont annexées les conditions de distribution du GRD ;
 - o Les Conditions Particulières ;

Fait en double exemplaire original
à Dreux, le 06/09/2023

Pour le Client (*) :

Bon pour accord sans réserve

Pour Gedia ES :

(*) Faire précéder de la mention manuscrite « Bon pour accord sans réserve » + tampon de la société

SARL des Cailloux

1184, Ate des Longes

13870 ROGNONAS

Tel. 04 90 94 80 83

04 89 23

mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat (à compléter par Gedia)

Nom du créancier : GEDIA ENERGIES & SERVICES
9 RUE DES FONTAINES
28109 DREUX CEDEX

Identification : fr50zzz573253

Nom du débiteur :

Nom ou Raison sociale : SARL DES CAILLOUX
Adresse : 184, ROUTE DES LOMNES
Code postal : 13870
Ville : ROGNONAS

Compte à débiter à remplir obligatoirement (informations présentes sur le Relevé d'Identité Bancaire)

N° d'identification international du compte bancaire - IBAN

FR76111301601012015012181501051019101

Code international d'identification de votre banque - BIC

AGRIFRPP81311

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- GEDIA ENERGIES & SERVICES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte,
- votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de GEDIA ENERGIES & SERVICES pour le paiement de vos factures,

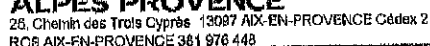
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

A le 6 Septembre 2023
Signature du titulaire du RIB

Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)

Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre GEDIA ENERGIES & SERVICES et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom.
Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir



Date de la remise

Nb chèques

2255524

ROSE AIX-EN-PROVENCE 361 976 448				RIB/RBAN	
International Bank Account Number (IBAN) FR76 1130 6000 2020 5028 5005 090 Bank Identification Code (SWIFT) AGRIFRPP813				Personne qui vous a remis le chèque, banque et lieu de paiement	
Code état 11306		Code guichet 00020	N° de compte 20502850050	Cle RIB 90	N° de Chèque
Nom et adresse du titulaire				Montant €	
SARL DES CAILLOUX 1184 ROUTE DES LONNES 13870 ROGNONAS					
Signature					

Code banque

Code voucher

Numéro de Compte**Clé RIB**

TOTAL REMISE
à compléter dans tous les cas

1 1 3 0 6 0 0 0 2 0 2 0 5 0 2 8 5 0 0 5 0 9 0

[illegible]